

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



MAI 2017



SOMMAIRE

01	Edito
02-03	Finances
04-05	Travaux
06	Régie Electrique
07	Patrimoine
08	En bref
09	Agenda

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE
SUR LE SITE INTERNET WWW.AVRIEUX.COM

ET SUR 

Directeur de la publication : Jean-Marc BUTTARD, Maire
Rédaction : Conseil municipal
Charte graphique et création : Annelise BUTTARD
Crédits photos : Mairie d'Avrieux

Imprimé par nos soins





EDITO

Chères Avriolaines, chers Avriolains ,

Ce premier bulletin municipal de l'année est l'occasion de dresser un bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée, d'annoncer les projets pour l'année 2017. Au nom de la commune, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, bienvenue aussi à Amandine Tracq qui a installé son salon de tatouage ainsi qu'à M et Mme Branger qui ont repris l'exploitation de l'auberge La Cascade.

Dans la continuité du travail que nous avons engagé depuis 2014, 2016 a constitué une année de travail intense et complète, marquée par la mise en œuvre de dossiers importants pour dessiner l'avenir de notre collectivité.

Le bilan des actions menées en 2016 est ainsi dense et les perspectives pour 2017 à nouveau riches.

Je me réjouis que nous ayons pu concrétiser ces travaux importants et que nous parvenions à en financer de nouveaux pour l'an prochain, au service du rayonnement de notre commune. Dans ce cadre, je tiens à remercier les membres du conseil municipal pour les efforts fournis et leur engagement pour maintenir la vitalité de leur collectivité. J'adresse des remerciements tout aussi sincères en direction de l'ensemble du personnel communal, qui contribue également à la bonne marche de tous nos projets. Vous trouverez tous les détails dans les différents articles de ce bulletin et sur le site internet de la mairie.

Dans le cadre de la loi NOTRe, une partie de l'année 2016 a été consacrée à la rencontre et à l'échange entre la communauté de communes Terra Modana et Haute Maurienne Vanoise, pour préparer notre projet de fusion et de mutualisation. Au terme de ces discussions, nous avons établi le nouveau modèle de fonctionnement de notre nouvelle entité, Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise, qui est devenue opérationnelle dès le 1^{er} janvier 2017.

La mise en place institutionnelle étant faite, la mise en place opérationnelle va demander plusieurs mois jusqu'à la fin de ce mandat pour des raisons d'ajustement de fiscalité, de compétences et de territoire.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, j'ai accepté le poste de Vice-président en charge de l'enfance, la jeunesse, le social et je resterai comme depuis le début du mandat très vigilant quant à l'évolution de la fiscalité et des compétences de la Norma et du regroupement pédagogique.

Comme je l'ai déjà annoncé, je m'opposerai à la restitution de la compétence École à la commune.

L'année 2016 s'est déroulée dans un contexte budgétaire contraint par la baisse des dotations de l'État, le poids du FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales), les transferts de compétences et de charges, dans un souci constant d'une gestion rigoureuse des finances et de maîtrise de l'endettement. Je rappelle que les taux d'imposition communaux n'augmenteront pas en 2017.

Je voudrai maintenant insister sur la notion du « bien vivre ensemble ». Le « bien vivre » passe d'abord par la sécurité pour tous les automobilistes, cyclistes et piétons.

Après les actions entreprises ces dernières années dans de nombreuses rues, nous sommes en train de terminer la rue de l'Épinette avec un large trottoir pour permettre aux piétons, aux mamans avec des landaus, aux enfants qui vont à l'école et aux personnes à mobilité réduite de circuler en toute sécurité. Hélas, certains automobilistes oublient que les trottoirs ne sont pas réservés aux voitures !

La sécurité c'est aussi le respect de la limitation de vitesse et des sens interdits.

Je voudrais vous parler une fois de plus d'incivilités.

La protection de notre cadre de vie, c'est l'affaire de tous... Des efforts ont été constatés mais malheureusement nous déplorons encore des actes malveillants. D'autres marques d'incivilités deviennent malheureusement coutumières : le constat de dépôts aux abords des containers de la commune ou de déjections canines sur nos espaces verts, trottoirs ou voiries, certains propriétaires laissant volontairement leurs animaux souiller ces endroits.

Encore une fois tous ces actes sont inacceptables et irresponsables ... Pensons à nos enfants qui jouent dans ces espaces et à nos employés qui les entretiennent !

Je rappelle également les règles de voisinage notamment quant au respect des horaires d'utilisation des tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses ...

Le bien vivre ensemble, c'est aussi dans la convivialité, la fraternité et la solidarité qui est si présente dans notre quotidien. Les rencontres dans la rue, dans nos commerces, dans la vie associative permettent de tisser ce lien social qui est le propre de notre village à taille humaine.

Je vous invite maintenant à parcourir ce nouvel exemplaire du bulletin municipal.

FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DÉPENSES FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	251 172.29 €
Charges de personnel	283 722.29 €
Autres charges de gestion courante	348 096.38 €
Charges financières	79 775.02 €
Atténuation de produits	88 812.00 €
Opérations d'ordre	87 139.80 €

TOTAL DÉPENSES 1 140 971.78 €

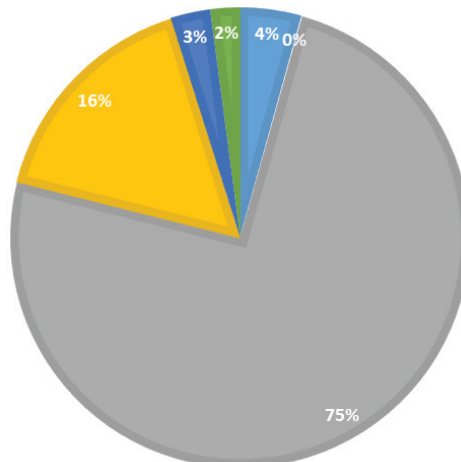
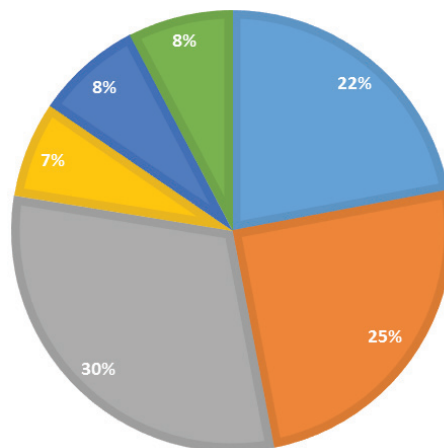
COMPTE ADMINISTRATIF 2016 RECETTES FONCTIONNEMENT

Produits de services	66 919.94 €
Dotations et participations	1 003.26 €
Impôts et taxes	1 160 370.23 €
Autres produits de gestion courante	253 057.79 €
Produits exceptionnels	42 843.33 €
Opérations d'ordre	32 044.10 €

TOTAL RECETTES 1 559 752.65 €

Résultat exercice 418 780.87 €

Résultat reporté 2016 182 100.41 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DÉPENSES INVESTISSEMENT

Dépenses financières	245 869.52 €
Opérations équipement	363 872.12 €
Opérations ordre	32 044.10 €

TOTAL DÉPENSES 641 785.74 €

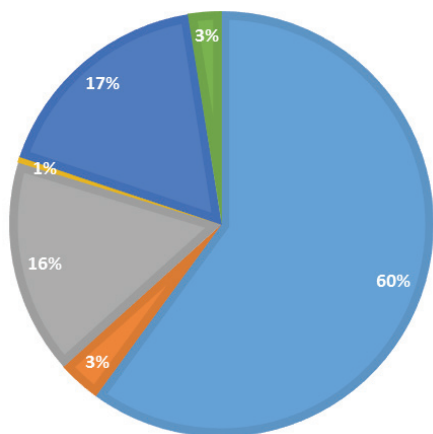
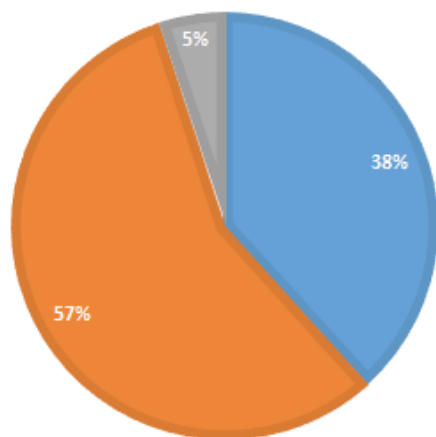
COMPTE ADMINISTRATIF 2016 RECETTES INVESTISSEMENT

Dotations, fonds divers	320 602.70 €
Subventions investissement	17 660.00 €
Opérations d'ordre	87 139.80 €
Cautionnement	2 585.00 €
Emprunt reçus	92 640.00 €
Subvention SDIS	13 339.48 €

TOTAL RECETTES 533 966.98 €

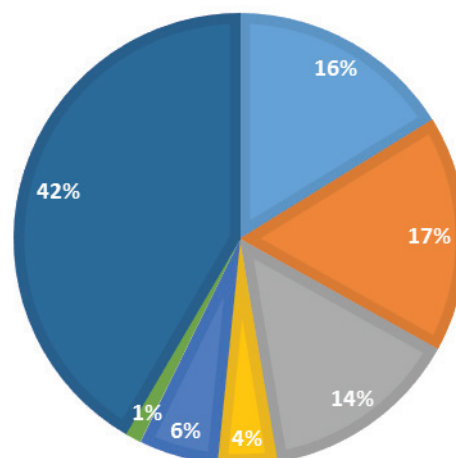
Résultat exercice -107 818.76 €

Résultat reporté 2016 -275 626.76 €



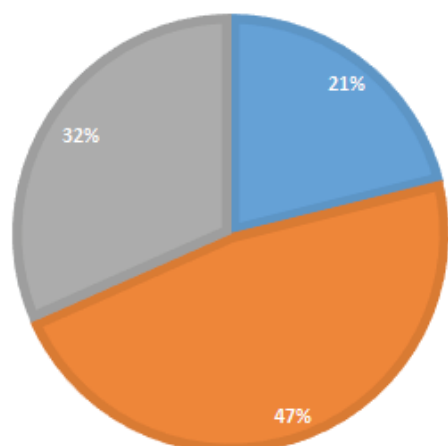
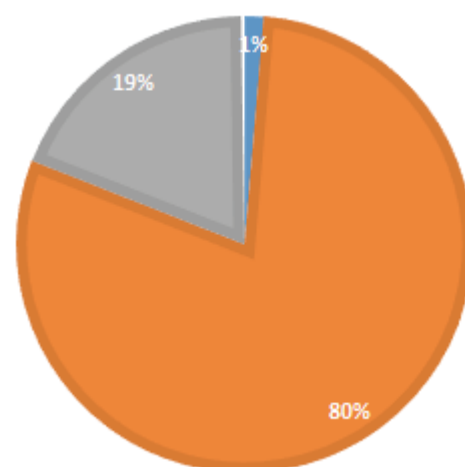
BUDGET PRIMITIF 2017 DÉPENSES FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	273 950.00 €
Charges de personnel	285 600.00 €
Autres charges de gestion courante	241 150.00 €
Charges financières	72 000.00 €
Virement à la section investissement	703 275.00 €
Atténuation de produits	95 000.00 €
Opérations d'ordre	19 981.00 €
TOTAL DÉPENSES	1 690 956.00 €



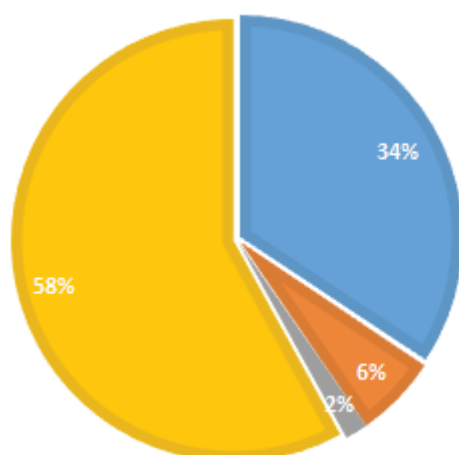
BUDGET PRIMITIF 2017 RECETTES FONCTIONNEMENT

Produits de services	19 700.24 €
Impôts et taxes	1 173 500.00 €
Autres produits de gestion courante	276 820.00 €
Produits exceptionnels	3 500.00 €
Excédent 2016	217 435.76 €
TOTAL RECETTES	1 690 956.00 €



BUDGET PRIMITIF 2017 DÉPENSES INVESTISSEMENT

Remboursement emprunts	256 000.00 €
Opérations équipement	573 456.48 €
Déficit investissement reporté	383 445.52 €
TOTAL DÉPENSES	1 212 902.00 €



BUDGET PRIMITIF 2017 RECETTES INVESTISSEMENT

Dotations, fonds divers	416 446.00 €
Subventions investissement	73 200.00 €
Opérations d'ordre	19 981.00 €
Virement section fonctionnement	703 275.00 €
TOTAL RECETTES	1 212 902.00 €



TRAVAUX

L'année 2016 a été marquée par un important programme de travaux qui a pu s'inscrire dans les contraintes budgétaires que nous connaissons. La plupart d'entre eux prennent place dans le prolongement des travaux entamés depuis le début du mandat.

TRAVAUX MAJEURS :



Cette année, nous avons continué les travaux de sécurisation des cheminements piétons en nous consacrant à la seconde tranche du chemin de la Croix. Par la même occasion, nous en avons profité pour aménager quatre passages surélevés destinés à faire ralentir les véhicules. Pour rappel, la vitesse est désormais limitée à 30 km/h dans l'ensemble de l'agglomération. 2016 a également permis de terminer les travaux d'enrobés dans le lotissement. Les dernières opérations de marquage ont eu lieu dans le courant de l'automne et permettent de donner un aspect de propreté et de sécurité.

TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Bâtiment de l'Épinette :

Dans la continuité du programme de rénovation entamé en 2015 avec le changement des fenêtres, nous avons poursuivi nos efforts en 2016. En effet, de nouvelles portes d'entrée ainsi que des portes de garage motorisées ont été mises en place.



Salle polyvalente : les sanitaires de la Salle des Fêtes (intérieurs et extérieurs) ont bénéficié en 2016 d'une opération de mise aux normes en lien avec l'accessibilité des bâtiments publics pour les personnes handicapées. Concernant les WC extérieurs, une rampe sera créée au printemps 2017.

Immeuble de la boulangerie : l'appartement situé au-dessus de la Boulangerie a bénéficié d'une rénovation complète. Les peintures ont été rafraîchies, les sols ont été refaits et l'électricité a été revue. Des travaux identiques ont eu lieu dans l'appartement T4 du bâtiment EDF.

Logement Verrerie : le logement situé à côté de l'ancienne verrerie a lui aussi été remis à neuf suite au départ de l'artisan. Il a été remis en location.

"Maison de Basile" : ce bâtiment, initialement rattaché à l'auberge "La Cascade", a été transformé afin d'être placé en gérance comme gîte. Pour ce faire, une zone d'accueil a été aménagée au second étage et une cuisine a été créée dans ce qui était à l'origine une salle de bain. Démolition, électricité et peinture ont été réalisés par les Services techniques.

TRAVAUX EN MONTAGNE :

Piste de l'Eurette/Arlette : Nous avons prolongé nos opérations d'entretien des pistes de montagne. En 2016, c'est la piste qui mène à l'Arlette qui a été complètement refaite à travers des opérations d'élagage, de remodelage et d'élargissement des virages. Les cunettes ont également été curées afin d'assurer l'évacuation de l'eau lors des épisodes pluvieux. Pour cette occasion, la Sogenor a généreusement mis à disposition sa mini-pelle.

Secteur de Longe-Côte : le sentier qui fait suite à la passerelle du Fond a été élargi dans le cadre d'une opération de minage. Une nouvelle main-courante a également été installée afin de sécuriser l'accès.

En 2017, cette opération sera prolongée sur la partie supérieure du chemin et la passerelle sera rénovée avec le remplacement des traverses par des IPE métalliques.

Chalet de Pelouse : de nouveaux panneaux solaires ont été mis en place et des meubles, réalisés par les services techniques durant l'hiver, ont été mis en place.



PROJETS 2017 :

Le budget primitif 2017 étant voté, nous sommes en mesure d'énumérer les travaux qui pourront être réalisés cette année, que ce soit par les services communaux ou par des entreprises. Grâce à un important travail de recherche de financements, nous avons la possibilité d'assurer de nombreuses actions sur le territoire de la commune cette année.

Aménagements :

- Mise en place de trois conteneurs semi-enterrés sur le parking de la Redoute Marie-Thérèse ;
 - Reprise du pavage du parvis de l'église St Thomas ;
 - Installation d'une aire de jeux dans l'espace vert situé en face de la Boulangerie.
- En parallèle, un espace sportif sera mis en place au niveau du Stade ;
- Réfection de l'escalier de Bornua, au sommet du sentier de St Benoît ;
 - Remise en valeur d'anciennes terres agricoles sur les secteurs de Combaz Lagnonaz et du Besseil ;
 - Réfection de la passerelle du Fond permettant d'accéder aux alpages.

Bâtiments communaux :

- Construction d'un appentis en appui au garage communal ;
- Fin des travaux du télégraphe Chappe du Courberon ;
- Réfection d'un appartement T2 dans le bâtiment de l'Epinette ;
- Rénovation des sanitaires de la Salle polyvalente (2nde tranche) et création d'un plan incliné pour permettre l'accès aux sanitaires extérieurs à des personnes à mobilité réduite ;
- Mise en place de nouveaux volets pour les appartements communaux situés au-dessus de la Mairie ;
- Changement des cinq portes de garage du bâtiment des services techniques.



Réseaux et voiries :

- Adduction du réseau d'eau potable entre Bonnerette et Gurgo, ceci afin de garantir la sécurité de la distribution d'eau sur la commune ;
- Aménagement d'un nouveau passage surélevé sur la rue St Thomas ;
- Création d'un trottoir au niveau de la rue des Epinettes et mise en place d'un passage surélevé sur la rue St Sébastien ;
- Reprise des réseaux et des enrobés au Quartier du Pont ;
- Agrandissement du parking à l'extrémité de la rue St Sébastien ;
- Reprise des réseaux et réfection des enrobés au niveau du petit chemin de la rue de la Tour (à côté de la maison communale) ;
- Réfection de l'enrobé de l'impasse des Pérouses.

Matériel roulant :

- Achat d'un véhicule 4x4 muni d'une benne basculante.

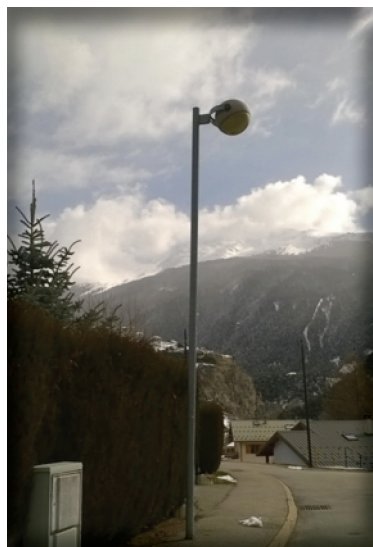


RÉGIE ELECTRIQUE

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2016



Remplacement des 20 derniers
candélabres pour uniformiser
notre éclairage public



AVANT



APRES

Habillage du poste
rue de la Cascade



AVANT



APRES



Eclairage du chemin piétonnier



Travaux pour l'arrivée
de la fibre

En plus de ces réalisations,
la régie électrique
d'Avrieux renforce et
modernise son réseau
(changement de section de
câbles, réarmement à
distance en cas de coupure
EDF...)



PATRIMOINE

La chapelle Notre-Dame-des-Neiges, face à la mairie, a connu ses dernières années plusieurs réfections.

Les dernières en date concernaient la restauration du retable principal daté de la seconde moitié du XVII^{ème} siècle ainsi que la réalisation à l'identique des quinze médaillons du mystère du Rosaire. En effet, ces derniers ont été l'objet d'un vol en 1998 et ce n'est qu'en 2011 qu'il a été décidé de les refaire à partir de photos d'archives.

C'est Mr Serge COUVERT, sculpteur d'Aussois, qui a eu la charge de réaliser les médaillons du Rosaire en pin cembro, sculptés en relief, peints puis dorés à la feuille d'or. L'année suivante c'est le retable dédié à la vierge Marie qui a subi un nettoyage, des retouches picturales et quelques éléments en bois ont également été refaits à l'identique.

Ce sont deux restaurateurs savoyards, Mme GUILLOUD, restauratrice de peintures et Mr BOTTIERO, ébéniste qui ont travaillé durant deux ans pour rendre à cette pièce monumentale toute sa splendeur.



**VISITE DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DES-NEIGES SUR DEMANDE TOUTE L'ANNÉE
ET TOUS LES JEUDIS EN JUILLET ET AOÛT À 16H**



Un batardeau a été refait par les agents des services techniques et installé récemment sur le canal du Saint Benoît.

Sur le village plusieurs canaux sont encore visibles, ils permettaient la bonne irrigation des terres de culture et des potagers.





EN BREF

Depuis le mois de mars dernier la procédure de délivrance de carte nationale d'identité est simplifiée et traitée selon les modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Afin de vous faire délivrer une nouvelle CNI (Carte Nationale d'Identité), il faut vous rendre dans l'une des communes équipées d'un dispositif de recueil de passeports, la Mairie d'Avrieux n'étant pas équipée de cette station, il faut désormais vous rendre à la mairie de Modane.

**DÈS MAINTENANT
DANS MON DÉPARTEMENT**

**la carte d'identité
à portée de clic !**

• Je peux faire ma pré-demande en ligne
• Je gagne du temps
• Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*
• Mon titre est plus sûr

* liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

MES DÉMARCHES à portée de clic !

L'État simplifie mes démarches dans mon département !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- ☒ Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- ☒ Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- ☒ Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- ☒ Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- ☒ Je rassemble les pièces justificatives.
- ☒ Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- ☒ Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Pour toute information : www.service-public.fr

COMMERCE-ARTISAN

Au printemps 2017 deux nouveaux commerces et artisans ont ouvert leurs portes dans le vieux village.

Amandine TRACQ, avec son salon de tatouage rue du Cruet
et M. et Mme BRANGER pour l'auberge de la Cascade rue du Passour.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Avrieux !





AGENDA

27 MAI: fêtes des pères et des mères à 18h - salle des Fêtes d'Avrieux

31 MAI: livraison des fleurs aux particuliers à 9h - garage des pompiers

3 JUIN: ouverture estivale du fort Marie-Thérèse à partir de 11h30

28 JUIN : inscriptions au centre de loisirs de La Norma
pour les enfants de 5 à 10 ans - OT LA NORMA

FIN JUIN- DÉBUT JUILLET : lancement du nouveau jeu d'évasion au
fort Marie-Thérèse - sur réservation uniquement

23 JUILLET: FÊTE DU PAIN

Cuisson et vente de pain au feu de bois au four banal à partir de 7h
vente de pizzas par le comité de jumelage Avrieux/Piedicavallo

20 JUILLET: passage de la course de VTT la Transmaurienne
par les souterrains de la Redoute

19/20 AOUT: week-end du 10^{ème} anniversaire du fort Marie-Thérèse

16 & 17 SEPTEMBRE : journées européennes du patrimoine.

Visites de l'église paroissiale et de la chapelle Saint Benoît à 16h le samedi - 5.50 euros/personne

Fort Marie-Thérèse : entrée libre et gratuite tout le week-end -
visites guidées à 4.50 euros/personne



TOUT L'ÉTÉ :

Visites guidées de l'église Saint Thomas BECKET,
de la chapelle Notre-Dame-des-Neiges et du vieux village
les jeudis à 16h - rdv devant l'église - 5.50 euros/personne

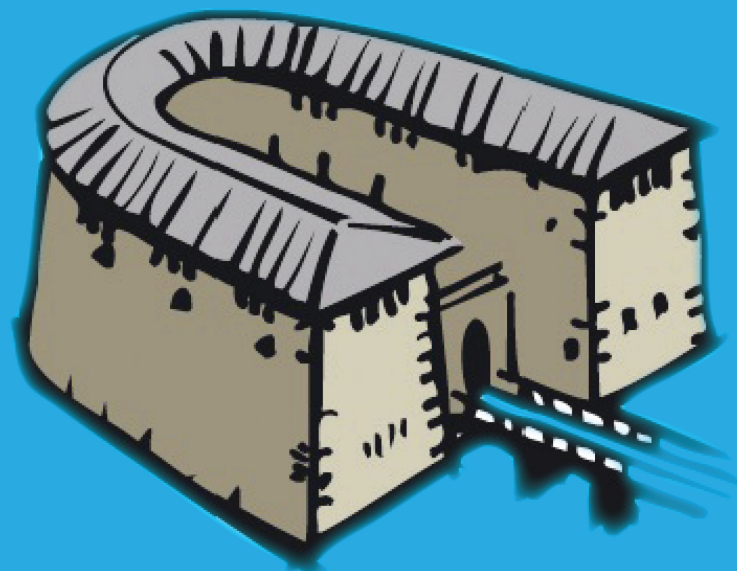
Soirée vente de pizza au four banal par le comité de jumelage Avrieux/Piedicavallo
les 30 juin - 4 et 25 août

Exposition «des hommes et des forts» en accès libre durant les heures d'ouverture de la Redoute
retour en photos sur les étapes de restauration du fort.

10 ANS

D'OUVERTURE DU CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE
REDOUTE MARIE-THÉRÈSE

//////// **2007 - 2017** //////////



Réalisé et imprimé par Redoute Marie-Thérèse - ne pas jeter sur la voie public

**19 & 20
AOUT
2017**

**FORT M.THERESE
AVRIEUX
10h à 18h**

SAMEDI

DÉMONSTRATIONS MILITAIRES
BŒUF A LA BROCHE A 19H
SUR RÉSERVATION
CONCERT GRATUIT C LIVE ROCK A 21H
DIMANCHE

MARCHE ARTISANAL

TOUT LE WEEK-END

EXPOSITION
JEU ÉVASION
VISITES INSOLITES

Renseignements et réservations : patrimoine@avrieux.com / 06.78.22.48.38
www.redoutemarietherese.fr

OUVERTURE ESTIVALE DE LA REDOUTE

DU SAMEDI 3 JUIN AU DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2017

**JUIN : MERCREDI AU DIMANCHE DE 11H30 A 18H
JUILLET / AOUT : TOUS LES JOURS DE 11H30 A 18H30**

DES EXCLUSIVITÉS ET NOUVEAUTÉS VOUS ATTENDENT TOUT L'ÉTÉ !!